

JACQUES ROBERT

Le giscardisme et les libertés

Le giscardisme... Ce fut, au départ, un style. Moins une doctrine qu'une attitude et un discours (1). Une façon « individualisée » de concevoir le pouvoir. Plus conforme aux attentes d'une société industrielle moderne, jeune et développée.

Après la « monarchie gaullienne », une sorte de « vedettariat » (2).

Puis vint une réflexion plus élaborée sur les servitudes et les grandeurs de la société française.

D'une République bourgeoise, la France — pour Valéry Giscard d'Estaing — devait passer à une République « populaire ». Populaire en ce sens qu'elle serait faite pour le peuple. Il fallait redonner force à la devise républicaine en mettant davantage l'accent sur *la fraternité*. Ne pas laisser l'individu isolé en face de l'Etat mais rapprocher les hommes des institutions, multiplier les corps intermédiaires, humaniser le pouvoir. Faire « avancer » la société au rythme du progrès scientifique et de l'évolution des mœurs.

Entre un marxisme simplificateur et un libéralisme unidimensionnel, construire une société vivante, égale et fraternelle... Pour que vivent les libertés.

Valéry Giscard d'Estaing est indiscutablement un libéral : de tradition, de formation et de sensibilité. Cela ressort à l'évidence de son ouvrage *Démocratie française* (3). Véritable hymne à la justice et à la liberté.

Cette « société à partir de l'homme » qu'il appelle de tous ses

(1) Cf. Jacques ROBERT, *Le giscardisme existe-t-il ?*, *Le Monde*, 25 mars 1976.

(2) Cf. Jacques ROBERT, *Le présidentialisme parlementaire*, *Le Monde*, 7 juin 1974.

(3) Valéry GISCARD D'ESTAING, *Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976.

vœux au travers de lignes sincères, sereines et élégantes doit être, d'abord, *une société unie par la justice*. Or l'effacement progressif des classes sociales qui est l'un des résultats fondamentaux de l'évolution historique des sociétés occidentales ne signifie pas l'uniformisation des rôles et des situations. Cette uniformisation est, certes, en train de se faire par l'élévation du niveau de vie, l'éducation et l'information, mais il reste encore à éliminer les zones de misère, supprimer les privilèges (du monopole de la captation et de l'évasion fiscale), combattre les discriminations (personnes âgées, femmes, travailleurs manuels, enfants...). Car à partir d'une certaine ampleur, les écarts dans les niveaux des conditions détruisent chez les moins favorisés le sentiment d'appartenir à la communauté.

En somme, une société plus fraternelle, mais aussi *une société d'hommes libres*. Libres dans leur vie privée (il faudra à nouveau parfaire et exalter le visage de la famille, promouvoir l'égalité du couple, rechercher le bonheur du foyer, éviter l'endoctrinement de la jeunesse...). Libres dans leur vie professionnelle (par le développement de la formation, l'enrichissement des qualifications, la maîtrise du métier, l'affûté des sensibilités). Libres, enfin, dans leur environnement et leur cadre de vie : il est fondamental que la ville soit mieux étudiée et mieux conçue, que l'entreprise se présente davantage comme une structure de participation que comme une structure d'autorité, que l'administration ait plus d'égards qu'elle n'en a pour l'administré, que, partout, se développe le mouvement associatif.

Mais pour que vivent effectivement les libertés, l'exigence première doit être et demeurer celle du *pluralisme*. Or le pluralisme implique que les divers pouvoirs à l'œuvre — quels qu'ils soient — ne puissent, en aucune manière, se confondre. Séparation des fonctions au niveau du pouvoir d'Etat. Multiplicité des partis politiques au niveau des organisations de masse. Pluralisme de la presse dans le domaine de la communication. Prohibition, au plan économique, des nationalisations systématiques qui feraient coïncider puissances économiques et pouvoir d'Etat. Dispersion du capital dans l'ensemble de la nation. Assurance donnée à chacun par la démocratie qu'il a la possibilité concrète d'acquiescer un patrimoine social minimum...

Pays de petits propriétaires heureux. *Démocratie républicaine*. Tel devrait être, pour demain, le profil de la France bourgeoise, la République selon la Charte.

Le changement giscardien ne part pas — on le voit — d'une critique systématique de la société. Il n'est pas chargé de transformer, *a fortiori* — de détruire, cette société. *Ni réformisme ni révolution*.

Il s'agit de suivre l'évolution naturelle, de faire consacrer par le droit ce qui est déjà accepté par le fait, d'adapter la politique à la société.

A cet égard, le giscardisme est bien de son époque. Mais a-t-il vraiment changé la vie ?

Il faut lui faire objectivement crédit d'un certain nombre de réalisations :

— D'abord *une indiscutable détente dans le climat*. Même si la décrispation n'est en fait — pensent d'aucuns — qu'un néant (4), les efforts du pouvoir pour dédramatiser la situation politique française ont été évidents. Maladroits peut-être, pas toujours poursuivis au moment favorable, suspects souvent d'arrière-pensées ? Peu importe. La préoccupation du chef de l'Etat est permanente. Essayer que l'unification de la société française se fasse aussi au plan politique puisque la France n'est qu'artificiellement coupée en deux et qu'elle a, bien au contraire, vocation à être gouvernée au centre. La mission d'un centre majoritaire, c'est, précisément, de transformer toute la société française (5).

— Ensuite, *des réalisations ponctuelles non négligeables*.

Quelques exemples parmi d'autres :

La majorité a été fixée à 18 ans, même si certains auraient préféré qu'elle restât, au plan civil, à 21 ans. Car une chose est de voter ; une autre, d'être, à 18 ans, libre de toute autorisation, maître de ses études, de la fixation de son domicile, de ses voyages, de son mariage, de son compte en banque...

Le divorce a été, aussi, facilité. Il est désormais possible, par requête conjointe, dès l'instant que les époux sont d'accord sur les conséquences familiales et financières du divorce et que le juge a l'intime conviction que leur demande procède d'une volonté libre et sérieuse. Il devient même de droit après une rupture consommée de la vie commune de plus de six ans.

Le malade a désormais sa charte dont il peut réclamer le respect en étant, enfin, pour la première fois, au courant de ses droits.

Les conditions de l'interruption de grossesse ont été libéralisées, même si la clause de conscience diversement invoquée introduit des disparités choquantes entre les femmes, suivant leur localisation géographique ou les opinions philosophiques ou religieuses des médecins-chefs des services hospitaliers.

(4) Voir Jack LANG, La décrispation et le néant, *Le Monde*, 19 janvier 1979.

(5) Cf. Jacques ROBERT, Le giscardo-centrisme, *Le Monde*, 6 septembre 1978.

S'agissant de *la justice*, certains pas, également, ont été faits : l'aide judiciaire a été renforcée ; la gratuité des actes de justice instituée, le style judiciaire simplifié... La condition pénitentiaire a, par ailleurs, été améliorée, même si la recrudescence de la violence a pu dernièrement atténuer, par un renforcement de l'effectivité des peines, le libéralisme des premières mesures.

L'administration a été rendue moins lointaine, moins rogue et moins secrète. C'est vrai qu'on est mieux reçu qu'auparavant dans les préfetures et les mairies. C'est vrai que l'information circule un peu moins mal.

Le médiateur, de son côté, a vu son champ d'action amélioré. Il intervient plus fréquemment. Il est saisi plus largement qu'autrefois. Il contient l'administration et lui propose d'utiles améliorations.

Enfin, *pour se défendre contre la loi*, une nouvelle réforme du Conseil constitutionnel a augmenté ses possibilités de saisine en permettant à 60 députés et 60 sénateurs de mettre en mouvement la procédure de vérification de la conformité de la loi à la Constitution.

On ajoutera à ce tableau — parce qu'elles font partie du plan d'ensemble d'une société plus juste et plus fraternelle mais sans pour autant en méconnaître les insuffisances — toutes les mesures dont ont bénéficié successivement ceux que l'on appelait naguère les laissés-pour-compte de l'expansion et qui ne sont plus aujourd'hui que les marginaux d'une société bloquée : *femmes, personnes âgées, handicapés, travailleurs migrants, chômeurs...* Mais il reste évidemment encore beaucoup à faire dans ces différents secteurs.

On dira qu'une telle « mise à jour » était facile parce que la toilette s'imposait. De plus, elle ne coûtait pas grand-chose et surtout ne lésait directement personne. Ainsi donnait-on, à peu de frais, l'impression que le pays épousait vraiment son temps.

Qu'en était-il en réalité ? Où se trouvaient — et dans quel état — les vraies réformes, celles qui sont inéluctables, qui dérangent les habitudes, qui bousculent les intérêts ? L'imposition des plus-values, la participation dans l'entreprise, la réforme régionale, la redistribution des revenus, la réorganisation de la fiscalité ?...

Au projet d'une société socialiste, bureaucratique et planifiée, le giscardisme ne pouvait opposer que le schéma d'une société libérale parfaite.

Mais dans cette société, chacun jouissait-il au moins — et jouit-il encore — de sa pleine et totale autonomie ?

Certes, les grandes libertés sont toujours en France l'apanage

du plus grand nombre. Les combats épiques de jadis n'ont plus cours. La querelle religieuse est éteinte (6). La guerre scolaire s'apaise. On se réunit et on s'associe librement. On manifeste sans entraves réelles, sous la protection même de la police. On fait impunément grève, sans toujours en subir les justes retenues financières. On s'exprime oralement — ou par écrit sans encourir les foudres d'une censure quelconque — sauf, parfois, en matière cinématographique ! On circule dans la rue sans être ni filé, ni indiscretement photographié, ni inopportunistement « vérifié ». On ne trouve plus, en rentrant chez soi, son domicile fouillé et l'on ne sonne plus à l'aube, à l'heure du laitier (7) !

Aucun viol ne meurtrit plus — c'est vrai — nos chères et vieilles libertés. Mais nous subissons aujourd'hui *d'autres atteintes, plus pernicieuses et plus graves* que ne parvient peut-être pas encore à maîtriser un pouvoir que l'on dit inconstant et fugace.

Certaines tiennent aux *maux profonds de notre société*. D'autres, à *la sophistication des techniques*. Les dernières, enfin, à *un laxisme facile* qui traduit un certain manque de courage.

Les maux de notre société ? Qui ne les voit ? Quand tout incite le citoyen à regarder vers l'Etat pour que s'aplanissent les difficultés de la vie de tous les jours, il en résulte nécessairement une exubérance des règlements, une multiplication des formalités bureaucratiques, un accroissement des contrôles, c'est-à-dire, à la longue, un amenuisement des zones de liberté.

S'en remettant à un Etat omniprésent et omnipotent, à une administration bureaucratique pléthorique qui se nourrit de ses démissions, chaque Français devient un « assisté » dont l'idéal est une marche vers l'abondance qui le détourne de plus en plus des débats théoriques et des réflexions fécondes. A une démocratie politique qui s'alimente aux doubles sources d'une confrontation permanente et d'une participation effective de chacun, se substitue ainsi, dans l'irréversibilité de son évolution, une démocratie administrative, centralisatrice, figée, lointaine, désincarnée, irresponsable... (8).

De son côté, la recrudescence d'une violence que l'on dénonce,

(6) Cf. Jacques ROBERT, *La liberté religieuse et le régime des cultes*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sup », 1977.

(7) Voir sur tous ces points Jacques ROBERT, *Libertés publiques*, Paris, Montchrestien, 2^e éd., 1978.

(8) Cf. Jacques ROBERT, Les libertés dans les démocraties occidentales, *Encyclopaedia universalis*, supplément *Universalis*, 1978.

bien sûr, toujours mais sans vraiment s'attaquer très efficacement à ses racines, pousse à attacher plus d'importance à une sécurité à tout prix qu'à la sauvegarde des derniers droits individuels.

Il est navrant que la liberté n'apparaisse plus aujourd'hui à beaucoup comme une dimension fondamentale et prioritaire de l'aventure humaine.

La sophistication des techniques nouvelles d'investigation fait, en outre, dégénérer souvent la bureaucratie administrative en surveillance occulte et tatillonne.

Certes, à l'initiative du Président de la République et de son Gouvernement, la loi du 6 juillet 1978 sur *l'informatique et les libertés* est venue opportunément apporter quelques apaisements à ceux qu'effraie la « mise en fiche » institutionnalisée des nouveaux citoyens-robots. Elle a interdit le stockage des données sensibles : celles qui portent sur la race, la religion, les opinions philosophiques et politiques, les données médicales, les mœurs, les habitudes de vie. Elle a soumis à des formalités de déclaration ou d'autorisation toute constitution de nouveaux traitements publics ou privés, permis, sous certaines conditions, à chacun, un droit d'accès aux informations recueillies sur son compte, mis sur pied un organisme de contrôle...

Mais cette loi n'en a pas moins « légalisé » les fichiers informatisés, nous faisant seulement sortir de la civilisation du secret pour nous plonger dans celle de l'indiscrétion.

Le problème des fichiers nominatifs n'est d'ailleurs plus, à l'heure actuelle, dans notre société, au centre du débat informatique.

Plus qu'à la vie privée, l'intimité ou le droit à l'oubli, la machine fait courir des dangers à notre culture et à notre civilisation tout entière.

Avec le développement de *la télématique*, ce produit du mariage entre l'ordinateur et le téléphone, nous ne lirons peut-être plus de journaux demain et nous ne posterons plus de courrier. Le journal ou la lettre sortiront d'un télécopieur ou s'inscriront sur le téléviseur. Ce sera le temps de « l'ordinateur à la maison », perspective sinistre et lointaine d'un univers câblé. Notre langage sera codé, notre terminologie réduite aux mots clés du thésaurus... La télématique tendra à uniformiser le monde et à faire disparaître les cultures locales, à gommer les traditions. La véritable culture consistera de plus en plus à savoir chercher les informations en interrogeant la machine puis à savoir les utiliser, au lieu de se fatiguer à les emmagasiner par la lecture et à les assimiler par la réflexion.

Que deviendra notre indépendance nationale, non plus menacée par les impérialismes des Supergrands mais par les ambitions de la nation la plus puissante du monde que sera demain IBM ! Puissance, certes, sans idéologie mais qui véhiculera inéluctablement, sans même s'en rendre compte, les modèles intellectuels américains. MM. Simon Nora et Minc appelaient, dans leur rapport, à l'organisation de l'Etat face à cette menace. Qu'en a-t-il été de leurs propositions (9) ?

Le défaut le plus courant des gouvernants est *le manque de courage*.

Sans doute Valéry Giscard d'Estaing ne peut-il point en être plus qu'un autre accusé. Il n'a pas hésité, dans des circonstances difficiles, à hraver parfois l'opinion de son propre électorat en heurtant sa sensibilité de plein fouet. Et cela est tout à son honneur.

Mais, en France, les pesanteurs sociologiques sont lourdes, les institutions rhumatisantes, les habitudes ancrées — surtout les mauvaises —, les vieux instincts intacts, les sombres démons à peine cachés derrière l'inquiétude ou l'ironie... On fait difficilement bouger une société qui n'est point encore définitivement guérie des déchirements et des séquelles d'une histoire intérieure tourmentée.

Alors, gagnés par la lassitude ou vaincus par l'inertie, les gouvernants tolèrent ce qui ne leur paraît être que les bavures inévitables — quoique regrettables — d'une société en marche vers la somnolence tranquille des repus.

Certes, *la justice* est rendue, au nom du peuple français, par des juges intègres, mais elle reste encore *onéreuse* pour le justiciable, *trop lente, ésotérique, souvent inefficace* (malgré les améliorations récentes, où en sont, dans les faits, l'exécution des décisions de justice prononcées contre l'administration et l'indemnisation des victimes d'agresseurs insolubles ?).

Est-elle vraiment aussi « juste » que ses responsables l'affirment (10) ? Est-on bien sûr que soient conseillés, défendus, écoutés et jugés avec une même attention et une même équité, le fort et le faible, le riche et le pauvre, la femme et le mari, l'enfant et le père, le débiteur et le créancier, l'ouvrier et le patron, l'écrasé et l'écraseur, le malade et le médecin ou... la Sécurité sociale ?

(9) Simon NORA et Alain MINC, *L'informatisation de la société*, Paris, La Documentation française, 1978.

(10) Voir Alain PEYREFITTE, Pour une justice moderne (6 articles), *Le Monde*, 9-15 janvier 1979.

Est-on bien certain que les abus de la détention préventive ne soient pas supportés surtout par les mêmes, comme le mauvais contrôle de la garde à vue ou les vérifications — quelquefois contestables — d'identité ?

Il n'y a plus, c'est vrai, de lettres de cachet en France et l'on n'y incarcère plus pour un oui ou pour un non. Mais on pourrait peut-être — sans que l'ordre public s'en trouve en quoi que ce soit menacé — libéraliser quelque peu — au lieu d'en aggraver les conditions d'exécution — les dispositions, aujourd'hui inadaptées, de l'ordonnance de 1945 sur l'expulsion des étrangers ?

Sur la lancée, il serait bon aussi d'abroger, une fois pour toutes, la vieille loi de 1838 sur l'internement des aliénés afin de « placer » ceux-ci, dès la première décision, sous la sauvegarde de l'autorité judiciaire.

Quant aux « filles » dont on n'étudie la lamentable condition que lorsqu'elles occupent les églises, qu'a-t-on fait des conclusions du rapport Pinot ?

« Sans liberté de blâmer, disait Beaumarchais, il n'est pas d'éloge flatteur. » Or comment se porte aujourd'hui notre presse ? A l'évidence mal.

L'ordonnance de 1944 est ouvertement violée. Les quotidiens nationaux sont de moins en moins lus (à l'exception du *Monde*) et des titres disparaissent. C'est la mort lente du pluralisme.

Il n'y a d'ailleurs pas un seul journal du centre en France, ce qui ne saurait constituer un succès pour le chef de l'Etat. Comment, dans ces conditions, notre dialogue politique national pourrait-il, conformément à la pensée du Président de la République, se « déerisper » s'il y a de moins en moins de journaux nuancés ?

Sans doute le pouvoir se console-t-il en pensant qu'à défaut de passer sur les rotatives, son message passe sur les ondes puisque, au moins au niveau de l'audio-visuel, son emprise, méthodiquement poursuivie, est aujourd'hui sans partage.

Un mot, pour terminer, sur le regard que la France giscardienne pose sur les libertés de par le monde.

Notre politique des droits de l'homme est un mélange, remarquablement dosé, d'optimisme angélique et de réalisme cynique.

Pour nous, perpétuellement menacés sinon violés dans le court terme, les droits de la personne humaine seraient gagnants à long terme puisque leur revendication s'amplifie avec le développement de l'éducation, de l'information et de la culture. Mais il faudrait aussi

un certain degré de détente internationale. Les droits de l'homme ne doivent donc pas constituer une arme idéologique pour la guerre froide ou un atout pour des marchandages obscurs.

Dès lors, tout en maintenant, au plan des discours, un attachement à des droits dont notre pays s'est fait, naguère, à juste titre, le champion, la France n'encouragera d'aucune manière la résistance des opprimés en pratiquant, par exemple, une politique d'isolement des pays coupables qui pourrait les conduire à se tourner vers d'autres fournisseurs ou vers une autarcie autoritaire...

Aux associations humanitaires, nationales et internationales qui ont pour vocation exclusive de mener ce combat, d'alerter l'opinion et de faire pression sur les gouvernants... A chacun son travail !

On pourra disserter, bien sûr, à l'infini, sur les rapports ambigus de la politique et de la morale. Même en matière de droits de l'homme, priment toujours les intérêts des Etats.

Peut-on exprimer seulement, ici, le souhait que, même si elle ne peut, en toute circonstance, en atténuer les souffrances ou en sécher les larmes, la France giscardienne — qui est tout de même la France éternelle — sache toujours entendre, avec une attention compréhensive et affectueuse le cri douloureux de l'homme anéanti !